

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance de Conseil ordinaire tenue le 9 janvier 2012

Procès verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, tenue le 9 janvier 2012 à 20 : 00 heures, à la salle du Conseil, au 300, rue Saint-Patrice à Sherrington et à laquelle sont présents :

Monsieur André Giroux, maire
Messieurs les conseillers Louis Beaulieu, Jacques Boyer, Maurice Leclair et Éric Beaudin.

Est aussi présente Madame Marie-Lyne Landry, secrétaire trésorière adjointe.

Absence : Madame la conseillère Danielle Coallier et Monsieur le conseiller Jules Lestage.

2012-01-281

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jacques Boyer
Appuyé par Maurice Leclair
Et résolu unanimement

Que l'ordre du jour soit adopté avec varia ouvert et en ajoutant les items suivants :

- 16. Avis de motion - Règlement de prévention incendie
- 17. Lumière de rue coin Route 221 et Montée Contant

2012-01-282

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE EN DATE
DU 5 DÉCEMBRE 2011**

Il est proposé par Jacques Boyer
Appuyé par Louis Beaulieu
Et résolu unanimement

Que le procès verbal de la séance ordinaire en date du 5 décembre 2011 soit adopté tel que rédigé.

2012-01-283

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 12 DÉCEMBRE 2011 À 19 :30 H**

Il est proposé par Jacques Boyer
Appuyé par Maurice Leclair
Et résolu unanimement

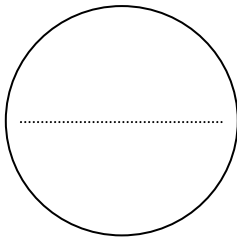
Que le procès verbal de la séance extraordinaire en date du 12 décembre 2011 à 19h30, soit adopté tel que rédigé.

2012-01-284

**ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 12 DÉCEMBRE 2011 À 20 :30 H**

Il est proposé par Jacques Boyer
Appuyé par Maurice Leclair
Et résolu unanimement

Que le procès verbal de la séance extraordinaire en date du 12 décembre 2011 20h30, soit adopté tel que rédigé.



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance de Conseil ordinaire tenue le 9 janvier 2012.

2012-01-285

APPROBATION DE L'ANNEXE A – LISTE DES COMPTES PAYÉS

Il est proposé par Maurice Leclair
Appuyé par Louis Beaulieu
Et résolu unanimement

Que l'annexe A – Liste des comptes payés durant le mois de décembre 2011 au montant de 32 834.69\$ et faisant partie intégrante de l'ordre du jour soit acceptée.

2012-01-286

APPROBATION DE L'ANNEXE B – LISTE DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Jacques Boyer
Appuyé par Maurice Leclair
Et résolu unanimement

Que l'annexe B – Liste des comptes à payer au montant de 43 014.56\$ et faisant partie intégrante de l'ordre du jour soit accepté.

2012-01-287

APPROBATION DE L'INFO MUNICIPALE

Il est proposé par Jacques Boyer
Appuyé par Éric Beaudin
Et résolu unanimement

Que l'Info municipale en date du 9 janvier 2012 soit acceptée en ajoutant le texte concernant le bingo du 19 janvier à 19h15

FESTIVAL DE LA ST-VALENTIN

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Valentin désire nous invités à son Festival de la St-Valentin.

ATTENDU que le prix est de 65.00\$ par personne. Prise de connaissance de l'invitation par les Conseillers.

SERMENT POUR LE CODE DE DÉONTOLOGIE

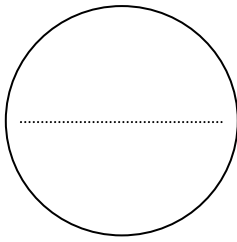
ATTENDU que les conseillers doivent signer leur serment au sujet du code de déontologie. La signature est effectuée par les conseillers présents et Monsieur André Giroux, maire.

2012-01-288

GALA COUP DE CŒUR 2012

ATTENDU que la fondation Anna-Laberge sollicite la Municipalité, par le biais du Gala Coup de Cœur 5^{ième} édition, à titre de partenaire au coût de 350.00\$ pour un billet de participation.

Il est proposé par Maurice Leclair
Appuyé par Louis Beaulieu
Et résolu unanimement



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance de Conseil ordinaire tenue le 9 janvier 2012.

Que le conseil ne désire pas faire suite à cette sollicitation, laquelle ne cadre pas avec la politique de charité de la municipalité.

2012-01-289

BUDGET 2012 POUR LE TRANSPORT ADAPTÉ

Prise connaissance des prévisions budgétaire 2012. À titre de mandataire du transport adapté du Haut-Richelieu et conformément à la loi une copie nous a été envoyée par le coordonnateur au développement économique.

Il est proposé par Jacques Boyer
Appuyé par Louis Beaulieu
Et résolu unanimement :

Le Conseil approuve ces prévisions budgétaires et demeure disposé à collaborer.

2012-01-290

DEMANDE DE LOCATION DE SALLE - CPE LES JEUNES POUSSSES

Il est proposé par Maurice Leclair
Appuyé par Louis Beaulieu
Et résolu unanimement :

Que la salle du Centre Culturel sera prêtée au CPE les Jeunes Pousses de Napierville en date du 14 Janvier 2012.

2012-01-291

RENOUVELLEMENT DE PRÊT

Attendu que le renouvellement du prêt numéro 7 dont le solde est de 36 573.22\$ est rendu à échéance.

Attendu qu'il est temps pour la municipalité de procéder au renouvellement du prêt.

Attendu que le Caisse Desjardins des Grandes Seigneuries offre les taux suivants :

12 mois	3.05%
24 mois	3.49%
36 mois	3.72%
46 mois	3.72%

Il est proposé par Jacques Boyer
Appuyé par Éric Beaudin
Et résolu unanimement :

Que le conseil procède au renouvellement du prêt au taux de 3.05% pour une période de 12 mois.

2012-01-292

SOUSSION REÇUE POUR LA CITERNE DU CAMION D'INCENDIE 732

Entendu que Certiflo offre un prix de 58 699.86\$, taxes incluses, pour une citerne en aluminium.

Entendu que Levasseur suggère un prix de 55 000.00\$, plus les taxes, pour une citerne en polypropylène.

**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance de Conseil ordinaire tenue le 9 janvier 2012.

Il est proposé par Jacques Boyer
Appuyé par Éric Beaudin
Et résolu unanimement :

Que le conseil désire attendre la soumission qui devra être apporté par la compagnie Turgeon. La décision est donc reportée à la prochaine séance du conseil.

2012-01-293

SOUSSION REÇUE POUR CONTRAT DE RADIO ET PAGETTE

Attendu que Orizon Mobile pour la radio offre pour 48 mois un tarif mensuel de 306.90\$ et pour 60 mois un tarif mensuel de 258.50\$. (ce taux reste inchangé du dernier contra);

Attendu que Division Télépage baisse ses tarifs comparativement au dernier contrat, soit, 5.95 \$ par appareil facturé pour 3 mois. Pour les appareils qui nous appartiennent le tarif est de 3.99\$ par appareil facturé au 3 mois. Pour un contrat d'une durée de 3 ans.

Il est proposé par Maurice Leclair
Appuyé par Jacques Boyer
E résolu unanimement

De la décision suivante :

Horizon mobile pour les radios avec le contrat de 60 mois et Pour les pagettes Télépage avec un contrat de 3 ans.

2012-01-294

EMBAUCHE D'UN SURVEILLANT DE FIN DE SEMAINE AU CENTRE RÉCRÉATIF

Attendu que Monsieur Rami Razzouk et Monsieur Jean-François Fontaine ont fait parvenir leurs curriculum vitae pour le poste. Seul Rami Razzouk c'est présenté lors de l'entrevue

Il est proposé par Louis Beaulieu
Appuyé par Jacques Boyer
E résolu unanimement

Que monsieur Rami Razzouk obtient le poste aux conditions suivante :
-12 .00\$ de l'heure
-Prendre le restaurant à ses frais

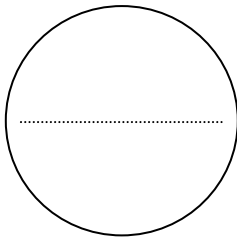
2012-01-295

CONDITIONS DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE 2012 DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Il est proposé par Jacques Boyer
Appuyé par Éric Beaudin
Et résolu unanimement

Que les contrats de travail demeurent inchangés pour l'année 2012 pour tous les employés municipaux.

Que le taux horaire de Julien Monette Beaudin augmente de 0.50\$ pour un total de 16.00\$ à l'heure. Sur tout appel de jour du service incendie qu'il y a sur son quart de travail de journalier, le salaire de celui-ci ce suspend le temps de l'appel et est changé en salaire de pompier pour ensuite revenir au salaire de journalier après l'appel.



**Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington**

Séance de Conseil ordinaire tenue le 9 janvier 2012

2012-01-296

COTISATIONS ANNUELLES

Attendu des différents tarifs que la Municipalité doit payer pour les différents professionnels employés par celle-ci, soit;

-FQM	1908.27\$
-COMBEQ	265.00\$
-ACSIQ	239.24\$
-ADMQ	643.00\$

Il est proposé par Louis Beaulieu
Appuyé par Éric Beaudin
Et résolu unanimement

Que la Municipalité paiera ces sommes comme convenu.

Avis de motion

Avis de motion est donné avec dispense de lecture par Monsieur Jacques Boyer, conseiller, qu'à une séance subséquente sera présenté le règlement numéro 286 concernant le règlement de base en sécurité incendie.

2012-01-297

VARIA : LUMIÈRE DE RUE COIN ROUTE 219, MONTÉE CONTANT

Il est proposé par Jules Lestage
Appuyé par Maurice Leclair
Et résolu unanimement

Qu'une demande soit soumise au Ministère des Transports pour faire installer une lumière de rue à l'intersection de la Route 221 et de la Montée Contant, étant donné que la lumière disponible n'est pas suffisante.

2012-01-298

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Maurice Leclair
Appuyé par Louis Beaulieu
Et résolu unanimement

Que la séance soit levée.

André Giroux,
Maire

Marie-Lyne Landry
Secrétaire trésorière adjointe

Je, André Giroux, Maire, atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Giroux, Maire